

Année Universitaire 2025-2026

----- Document à lire attentivement et à conserver -----

I. PRESENTATION DE LA FACULTE DE LETTRES ET LANGUES	3
II. PRESENTATION GENERALE DES ETUDES	5
A – LE DEROULEMENT DE L'ANNEE UNIVERSITAIRE	5
A1 - <i>L'Inscription administrative et pédagogique</i>	5
A2 - <i>Le Régime particulier</i>	5
B - L'ORGANISATION DES ETUDES	6
C - LES STAGES	6
D - LES CERTIFICATIONS NATIONALES	8
D1 - <i>Le Certificat Informatique et Internet : C2I niveau 1</i>	8
D2 - <i>Le Certificat de Compétences en Langues de l'Enseignement Supérieur : CLES</i>	8
E - LA MOBILITE ETUDIANTE	8
III. LES ETUDES DU MASTER FLES/S (A DISTANCE) : POLDIF - POLITIQUES LINGUISTIQUES, DIDACTIQUE, INTERCULTUREL, FRANCOPHONIES	10
A – PRESENTATION DU DEPARTEMENT SOCIOLINGUISTIQUE ET DIDACTIQUE DES LANGUES	10
B - CHARTE SODILANG	10
C - MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES, D'EVALUATION ET REGLES DE PASSAGE DE L'UNIVERSITE DE TOURS APPLICABLES AUX ETUDIANTS DE MASTER	12
IV. MASTER I INDIFFERENCIE (R ET PRO)	17
A - PRESENTATION DU MASTER 1 ^{ERE} ANNEE (M1)	17
B - MAQUETTE DE M1	18
C - DESCRIPTIF DES ENSEIGNEMENTS DE M1	19
D - TABLEAU DES MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES DU M1	22
V. MASTER II DIFFERENCIE (R OU PRO)	23
A - PRESENTATION DU MASTER 2 ^{EME} ANNEE (M2)	23
A1 - <i>Voie Recherche</i>	24
A2 - <i>Voie professionnelle</i>	24
A3 - <i>Plate-forme Célène (moodle) et accès aux cours distanciels (étudiants de Master 2) :</i>	24
B - MAQUETTE DE M2R	26
C - DESCRIPTIF DES ENSEIGNEMENTS DE M2 R	28
D – TABLEAU DES MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES DU M2 R	34
E - MAQUETTE DE M2 PRO	36
F - DESCRIPTIF DES ENSEIGNEMENTS DE M2 PRO	37
G – TABLEAU DES MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES DU M2 PRO	41
CALENDRIER UNIVERSITAIRE	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.

I. PRESENTATION DE LA FACULTE DE LETTRES ET LANGUES

L'UFR est administrée par un conseil élu composé de 40 membres.

Elle est dirigée par un directeur assisté d'un responsable administratif.

Elle est composée de **8** départements : **Allemand, Anglais, Espagnol-Portugais, Italien, Sciences du Langage, Sociolinguistique et Didactique des Langues, Langues Etrangères Appliquées (LEA) et Droit-Langues.**

Une filière **lettres** comprenant 5 départements (français, latin, grec, littérature comparée, arts du spectacle)

Quelques chiffres

A l'Université : environ 31 500 étudiants inscrits en 2019-2020 dont **3400** à la Faculté de lettres et langues, **150** enseignants chercheurs, **25** personnels de Bibliothèque, ingénieurs, techniciens et administratifs.

La Direction de l'UFR

Adresse : 3 rue des Tanneurs, 37000 TOURS

Directeur : **BIDEAU Alain**

Responsable administratif : **Huber MARTIN**

Secrétariat de l'UFR : **RIEUL Céline, Bureau 144 tél : 02.47.36.64.82**

Le service de scolarité

Le service de scolarité gère votre dossier administratif : de l'inscription administrative à la remise du diplôme. C'est également auprès de ce bureau que vous aurez les renseignements sur les stages, les conventions et les aides sociales.

Responsable de la scolarité : **GAUTIER Graziella**

Bureau 138 tél : 02.47.36.68.35 Courriel : scolarite.lettres@univ-tours.fr

CHOISY Laurence, 02 47 36 65 67

COUTARD Ketty, 02 47 36 66 05

BOUVET Lydia , 02 47 36 66 06

Horaires d'ouverture au public : tous les jours de 9h à 11h30 et de 13h30 à 16h30
Fermé le vendredi après-midi et le samedi

Les départements pédagogiques

Les départements sont le lieu de rattachement des enseignants et des secrétariats pédagogiques.

Le secrétariat pédagogique gère votre dossier pédagogique : vos inscriptions pédagogiques, votre emploi du temps, la saisie de vos notes.

Enseignements	Les secrétariats pédagogiques	Contact courriel
Allemand	Bureau 48	severine.carvalho@univ-tours.fr
Anglais	Bureau 48	gaelle.arandelle@univ-tours.fr
		manuelle.bataille@univ-tours.fr
Droit-Langues	Bureau 58	camille.pollonihautemaniere @univ-tours.fr
		@univ-tours.fr
Espagnol – Portugais	Bureau 08	marie.ceccaldi@univ-tours.fr
Italien	Bureau 08	marie.ceccaldi@univ-tours.fr
L.E.A (Langues Etrangères Appliquées)	Bureau 25	aurelie.hannoun@univ-tours.fr
		stephanie.desoeuvres@univ-tours.fr
Lettres	Bureau 106 (1er étage)	christine.climent@univ-tours.fr
Sciences du langage	Bureau 23	stephanie.fuseau@univ-tours.fr
Sociolinguistique et Didactique des Langues	Bureau 08 bis	cindy.carlos@univ-tours.fr
Modules libres		
Allemand	Bureau 48	severine.carvalho@univ-tours.fr
Arts du Spectacle	Bureau 106 (1er étage)	cyrille.malapert@univ-tours.fr
Cultures Méditerranéennes	Bureau 48	severine.carvalho@univ-tours.fr
Espagnol/Italien	Bureau 08	marie.ceccaldi@univ-tours.fr
Grands textes	Bureau 48	gaelle.arandelle@univ-tours.fr
Langues et Education et F.L.E. (Français Langue Etrangère)	Bureau 23	elodie.perez@univ-tours.fr
P.R.I. (Politique et relations Internationales)	Bureau 58	camille.pollonihautemaniere@univ-tours.fr
	Bureau 5 de l'extension	marielle.avice@univ-tours.fr (pour les étudiants d'échange)
	Bureau 205 - 2eme étage	sylvie.lepourtois@univ-tours.fr (Référénte Administrative Handicap)

II. PRESENTATION GENERALE DES ETUDES

A – LE DEROULEMENT DE L'ANNEE UNIVERSITAIRE

A1 - L'Inscription administrative et pédagogique

Après votre inscription administrative à l'Université, vous devrez **OBLIGATOIREMENT et à chaque semestre,**

Cette procédure détermine votre inscription dans les groupes et aux examens. Elle doit impérativement avoir lieu pendant la période définie par les services universitaires.

L'inscription pédagogique se fait via le web sur votre Environnement Numérique de Travail (ENT) – Onglet SCOLARITE ou auprès de votre secrétariat pédagogique.

Un contrôle d'assiduité des étudiants est systématiquement effectué par les enseignants.

Toute absence à une séance doit faire l'objet d'une justification. En cas de maladie, vous devez fournir un certificat médical à votre service de scolarité dans un délai de 8 jours.

CAS PARTICULIER MASTER 1 PIPOL

Après votre inscription administrative à l'Université de Tours, vous devrez **OBLIGATOIREMENT** vous inscrire pédagogiquement dans les cours obligatoires et les cours à choix. Cette procédure est appelée « Choix d'itinéraire » pour les Masters 1 POLDIF. Cette procédure détermine votre inscription dans les groupes et aux examens. Elle doit impérativement avoir lieu pendant la période définie par les services universitaires. Tout étudiant qui n'aura pas réalisé son inscription pédagogique dans les temps ne sera pas autorisé à se présenter aux examens. Pour le master 1 POLDIF, l'inscription pédagogique (choix d'itinéraire) se fait via la plateforme Moodle de l'université du Mans.

Etapes de votre inscription en M1 PIPOL :

1. Un premier compte d'accès - propre à l'université de Tours - a été créé : vos identifiants sont indiqués sur votre certificat de scolarité et vous permettent d'avoir accès à votre Environnement Numérique de Travail (ENT), sur la plateforme de l'université de Tours. Votre adresse mail universitaire (xxx@etu.univ-tours.fr) est à consulter régulièrement : les principales informations vous seront adressées sur ce compte.
2. Pour les étudiants du M1 POLDIF : Un second compte d'accès sera prochainement ouvert : vous recevrez individuellement un message de la part des techniciens du Mans comprenant votre nom d'utilisateur et mot de passe pour accéder à la plateforme Moodle de l'université du Mans où sont hébergés les cours. Ce message indiquera également la procédure à suivre pour vous connecter.
Attention : **ne pas supprimer ce message dont vous serez seul.e destinataire.**
3. Après réception de vos codes d'accès vous pouvez accéder à la plate-forme de cours Moodle : <http://ead.univ-lemans.fr/moodle/>
4. Pour réaliser votre inscription pédagogique, vous devrez renseigner votre itinéraire c'est-à-dire faire le choix de vos UE optionnelles. **Si vous avez reçu une notification de la commission d'admission indiquant une UE à suivre (122, 123), vous devrez impérativement la sélectionner.** Pour vous aider dans vos choix vous pouvez consulter le livret pédagogique étudiant. NB Si vous souhaitez poursuivre en POLDIF R (finalité recherche, suivre l'UE 122 est un pré-requis).
5. Après validation de votre itinéraire par la responsable, celui-ci ne sera plus modifiable et vous pourrez accéder à vos cours.

A2 - Le Régime particulier

Attention ne s'applique pas pour les masters à distance SODILANG (M1 et M2)

Certaines catégories d'étudiants (les salariés, étudiants en situation de handicap, chargés de famille, ...) peuvent demander à être dispensées du contrôle continu.

Le R.S.E permet de bénéficier **d'aménagements d'études (emploi du temps, dispense d'assiduité en TD, aménagement d'examens)**.

Les étudiants qui souhaitent bénéficier du régime spécial d'études devront en faire la demande **avant le 30 septembre 2022**. Les modalités détaillées et la procédure sont consultables sur le site internet de l'Université dans la rubrique Formations/Régime Spécial d'Etudes.

B - L'ORGANISATION DES ETUDES

Les diplômes

✓ **La Licence** : préparée en 3 ans après le bac, elle est structurée en 6 semestres et correspond à 180 crédits européens validés.

Les diplômes de Licence sont répartis dans des **domaines** de formation et découpés en **mention**. Certaines Licences s'organisent ensuite en parcours.

✓ **Le Master** : préparé en 2 ans après la Licence, il est structuré en 4 semestres et correspond à 300 crédits européens validés (180 de Licence + 120 de Master 1^{ère} et 2^{ème} années).

✓ **Le Doctorat** : préparé en 3 ans après le Master. Il est délivré après la soutenance d'une thèse.

C - LES STAGES

Les étudiants de master peuvent effectuer un stage uniquement si celui-ci est prévu dans leur maquette d'enseignement.

Les stages ne sont plus possibles une fois la validation de la licence acquise, c'est-à-dire entre la 3^{ème} année de licence et le master 1.

La Loi impose que tout stage doit obligatoirement

- ▶ Faire l'objet d'une convention entre la structure d'accueil, l'étudiant et l'Université ;
- ▶ Ne pas être assimilé à un emploi.

L'Université met à votre disposition une application web, PSTAGE, qui vous permet de saisir et d'imprimer votre convention de stage en ligne.

PSTAGE est accessible dans votre Environnement Numérique de Travail (université de Tours) dans l'onglet SCOLARITE.

Vous trouverez sur le site internet de l'université aux rubriques formation et orientation insertion toutes les informations utiles et notamment le guide sur les stages.

Selon le texte de référence sur le bornage de l'année universitaire conformément à la loi Protection Universelle Maladie (P.U.M.A.) du 1^{er} janvier 2016 ; **aucun stage ne pourra dépasser la date du 31 août de l'année universitaire en cours.**



La convention doit IMPERATIVEMENT être signée par toutes les parties AVANT LE DEBUT DU STAGE.

AVANT TOUT : demander l'accord de l'enseignant responsable (votre tuteur/trice) ; qui doit valider définitivement le choix de l'entreprise. Une fois cet accord obtenu, voici les différentes étapes, à respecter scrupuleusement.

1 - L'étudiant doit recueillir les informations nécessaires en contactant l'entreprise pour remplir la FICHE ENTREPRISE (disponible sur dans l'ENT ETUDIANT, Onglet « Scolarité », rubrique « Stages ».

- 2 – L'étudiant transmet la fiche remplie (par mail) au Secrétariat pédagogique : (Mme DOS SANTOS CARLOS : sodilang.foad@univ-tours.fr).
- 3 – Le secrétariat saisit la fiche dans le logiciel PSTAGE puis prévient l'étudiant quand il peut aller dans l'ENT ETUDIANT, Onglet « Scolarité », rubrique « Stages » pour saisir sa convention.
- 4 – L'étudiant remplit la convention dans l'ENT ETUDIANT, Onglet « Scolarité », rubrique « Stages ».
- 5 – L'étudiant imprime sa convention en 3 exemplaires, les signe et transmet les conventions à l'entreprise pour obtenir les signatures exigées.
- 6 – L'étudiant envoie les exemplaires signés par lui-même et l'entreprise, par la poste traditionnelle au secrétariat pédagogique FOAD. Ainsi qu'une photocopie d'une attestation d'assurance « Responsabilité civile » + « Rapatriement » pour les étudiants résident en France si le stage se déroule à l'étranger.
- 7 – Le secrétariat se charge de récupérer les signatures de votre tuteur/trice et de M. le Directeur de l'UFR.
- 8 – Le secrétariat pédagogique FOAD valide la convention dans PSTAGE.
- 9 – Le secrétariat pédagogique FOAD transmet 2 exemplaires à l'étudiant (dont 1 exemplaire à remettre à l'entreprise) et conserve un exemplaire dans le dossier de l'étudiant.

Sans ces documents, nous ne pourrions pas nous occuper de votre convention !

RAPPEL : un étudiant ne peut commencer son stage qu'après la signature de la convention par toutes les parties. En conséquence, toutes les informations nécessaires à la saisie de la convention doivent être recueillies suffisamment en amont afin de permettre la saisie puis la signature de la convention avant le début du stage.

QUELQUES CONSEILS POUR TROUVER VOTRE STAGE rpro.univ-tours.fr

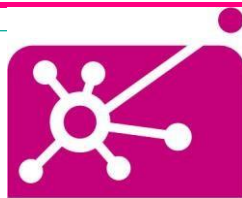
La Maison de l'Orientation et de l'Insertion Professionnelle (M.O.I.P.) met à votre disposition des outils pour vous aider dans la recherche de votre stage et la préparation de votre rencontre avec les structures d'accueil.

Elle vous propose :

- Des ateliers CV/Lettre de motivation tout au long de l'année
- Un site internet dédié aux stages et aux jobs étudiants : Rpro
- Des entretiens individuels pour vous aider à cibler les bonnes entreprises, préparer votre candidature et vos entretiens de recrutement
- Des rencontres avec des professionnels pour découvrir un secteur d'activités ou un métier
- Un Forum Stage-Emploi tous les ans en novembre

Rpro vous permet de :

- Trouver des offres de stages et d'emplois
- Mettre votre CV en ligne pour être visible des recruteurs partenaires
- Contacter le réseau des anciens étudiants de l'Université de Tours
- Être informé.e des événements à ne pas manquer (forum emploi, salon, concours, etc...)



RPRO
STAGE | EMPLOI
université de Tours

D - LES CERTIFICATIONS NATIONALES

En complément de votre formation initiale, l'Université vous propose deux certifications nationales :

D1 - Le Certificat Informatique et Internet : C2I niveau 1

C'est une certification nationale portant sur les compétences numériques nécessaires aux étudiants pour leur formation et pour leur insertion professionnelle.

Retrouvez les informations détaillées sur le C2I sur le :
www.univ-tours.fr/formations/C2I



D2 - Le Certificat de Compétences en Langues de l'Enseignement Supérieur : CLES

Retrouvez les informations détaillées sur le CLES sur le www.univtours.fr/formations/CLES



Le CLES est une certification en langue accréditée par le Ministère de l'Education Nationale. Il correspond au cadre européen commun de référence pour les langues.

Il a pour objectif de certifier les compétences opérationnelles en langue. Il s'inscrit dans la politique de mobilité étudiante et vise à promouvoir l'apprentissage des langues.

Ces certifications vous permettent de justifier de vos compétences en informatique ou en langue.

Bien que ces certifications ne soient pas obligatoires, elles sont vivement conseillées car ce sont des atouts sur vos CV et certains établissements les ont intégrées, par exemple, comme critères de sélection pour leur Master.

E - LA MOBILITE ETUDIANTE

Effectuer une partie de ses études à l'étranger est une expérience forte qui valorise votre formation, votre capacité d'autonomie et votre capacité d'adaptation intellectuelle.

L'Université de Tours propose des programmes en Europe ou hors Europe

- **En Europe:** A partir de la 2^{ème} année d'études et jusqu'au Doctorat, le programme ERASMUS permet d'effectuer un séjour d'un semestre ou d'une année universitaire complète au sein d'une Université européenne partenaire (200 Universités possibles).
- **Hors Europe:** L'Université de Tours a des partenariats avec des Universités américaines, canadiennes anglophones, québécoises et selon les filières : australiennes, japonaises, argentines,...

La mobilité est soumise à un dossier de sélection.

Afin de vous aider à préparer votre mobilité, l'Université met à votre disposition :

- Des pages d'informations sur les études et stages à l'étranger, et des guides sur le www.univtours.fr rubrique « International »,
- Des réunions d'informations et ateliers pratiques (surveillez votre mail univ-tours),
- Un programme Service Learning et des rencontres « Tandem », conversations entre étudiants français et internationaux dans les différents centres de ressources en langues de l'université

Vous pouvez bénéficier d'aides financières à la mobilité

Elles sont variées et dépendent du programme choisi. Elles peuvent être attribuées par le Ministère, l'Europe, l'Université, le Conseil Régional...

Pour en savoir plus, consultez les pages « International » sur le www.univ-tours.fr ou contactez le Service des Relations Internationales – 60, rue du Plat d'Etain - ☎ Accueil : 02.47.36.67.04 - Mail : international@univ-tours.fr

III. Les Etudes du Master FLES/S (à distance) : POLDIF – Politiques Linguistiques, Didactique, Interculturel, Francophonies

A – Présentation du département SOCIOLINGUISTIQUE ET DIDACTIQUE DES LANGUES

Mention Sociolinguistique et Didactique
Spécialité : FLE/S (à distance : cours et examens) : POLDIF –
Politiques Linguistiques, Didactique, Interculturel, Francophonies

Responsable du département : Madame **COURTAUD LEA**
(Bureau 22 au RDC), lea.courtaud@univ-tours.fr

Responsable du parcours PRO : Madame **Emmanuelle Huver** (Bureau: TA 022) Mail : huver@univ-tours.fr

Responsable du parcours R : Madame Pierozak (bureau TA 022) mail : pierozak@univ-tours.fr

Département de formation : Département Sociolinguistique et didactique des langues

Secrétariat Sodilang (Bureau 23 au rez-de-chaussée)

Madame Cindy DOS SANTOS CARLOS : sodilang.foad@univ-tours.fr - 02 47 36 65 66

Horaires d'ouverture : mardi, jeudi et vendredi de 09h à 12h et de 14h à 16h30. Lundi et mercredi le bureau est fermé au public : contact par mail.

Principaux enseignants-chercheurs intervenant dans le Master POLDIF

Léa COURTAUD (MCF) lea.courtaud@univ-tours.fr

Marc DEBONO (PR) marc.debono@univ-tours.fr

Emmanuelle HUVER (PR) emmanuelle.huver@univ-tours.fr

Joanna LORILLEUX (MCF) joanna.lorilleux@univ-tours.fr

Malo MORVAN (MCF) : malo.morvan@univ-tours.fr

Isabelle PIEROZAK (PR) isabelle.pierozak@univ-tours.fr

Quentin BOITEL (MCF) Quentin.boitel@univ-tours.fr

B - Charte SODILANG

Charte transversale à toutes les formations dispensées à la faculté par le Département SODILANG, intervenant en supplément au seuil minimal d'informations réglementaires, (cf. les pages communes des livrets étudiants).

L'équipe pédagogique du département SODILANG informe les étudiants que ses pratiques formatives sont plurielles et diversifiées. Elles répondent, au titre d'un cadre de coordination auquel adhèrent tous les intervenants des formations proposées par ce département, aux éléments de la charte ci-après, qui a pour fonction essentielle de préciser les modalités d'utilisation de l'ENT.

Rappel : L'ENT (Environnement Numérique de Travail) est un outil à disposition des étudiants et des enseignants des formations. A ce titre, pour les cours où les étudiants sont inscrits en présentiel (étudiants astreints à l'assiduité, et dispensés d'assiduité, régime dit « salarié »), il est un COMPLEMENT des cours. Il est utilisé à la convenance selon les besoins des différents cours et des différents intervenants, dans le respect de la diversité des pratiques d'enseignement et de la liberté pédagogique des enseignants.

MISE A DISPOSITION DE DOCUMENTS VIA L'ENT

Les documents mis en ligne peuvent être de format divers (.ppt, .doc, .pdf, .wmv, etc.) et de nature variée (plan de cours, bibliographie, extraits de documents, liens internet, documents d'étude de diverse nature, etc.).

La mise en ligne se fait à l'initiative du/des seul(s) intervenant(s) responsable(s) du cours, et respecte le cadre légal relatif aux modalités de mise en ligne (cf. le règlement transversal de l'UT et par exemple le respect du droit d'auteur).

Utilisation de l'ENT dans le cadre d'un cours présentiel

Tout cours présentiel ne suppose pas nécessairement l'usage de l'ENT par les intervenants. L'usage de l'ENT peut être régulier ou ponctuel.

Les documents mis en ligne n'ont pas pour but de se substituer au cours présentiel : aucun document, quelle que soit sa forme, ne rendra compte des échanges qui ont eu lieu et qui font partie intégrante du cours dans sa mise en œuvre didactique.

Ces documents interviennent : ◦ en anticipation du cours (par exemple dans la perspective de préparer une discussion susceptible de servir de point de départ au cours)

- en appui du cours (par exemple des citations, une bibliographie, etc.),
- a posteriori (par exemple à titre d'approfondissement, de prolongements ou de compléments de certains points du cours).

Dans l'ensemble de ces cas, il appartient aux enseignants responsables du cours de spécifier les documents dont la lecture est obligatoire ou facultative.

Les étudiants peuvent également être amenés à déposer des documents : dépôt de travaux indispensables ou facultatifs pour la validation du cours, ressources complémentaires déposées par les étudiants eux-mêmes et mises à la disposition des autres, etc. Dans ce cas, il est de leur responsabilité de répondre au cadre légal en vigueur (spécification des sources notamment, règles concernant le contenu).

Les responsables des cours restent libres de mettre en ligne ou non les documents créés par leurs soins et auxquels s'applique le droit d'auteur (ex. un diaporama reprenant l'intégralité d'une séance de cours), ce qui implique que si l'on utilise tout ou partie des extraits de ce contenu, il faudra en citer la source qui sera indiquée dans le document, et ce, comme pour tout article, livre ou autre (Exemple : Cours de Mme XXX, portant sur XXX, Diaporama, date...).

En cas de circonstances exceptionnelles (absence motivée du/des responsables ; séance annulée pour des raisons indépendantes de la volonté des enseignants, etc.), une solution adaptée sera mise en place à l'initiative des intervenants responsables du cours.

Pratiques évaluatives : organisation et communication

Les pratiques évaluatives de l'équipe formative du Département SODILANG sont plurielles et diversifiées. Les modalités d'évaluation sont contractuelles et spécifiées dans le livret de chacune des formations (Cf. Tableau de Modalités de Contrôle des Connaissances). Il appartient à chaque enseignant responsable de cours de les respecter et d'en spécifier explicitement la mise en œuvre. Quel que soit le type de formation, il est de la responsabilité de l'étudiant de prendre connaissance de ces modalités de validation, de s'assurer qu'il les a comprises et de les respecter.

Ainsi, dans le cadre du contrôle continu d'un cours présentiel, voire dans celui d'un examen terminal (comme par exemple pour un cours présentiel sur le multimédia), et en fonction des indications fournies par l'enseignant, la validation du cours peut requérir l'utilisation de l'ENT.

Un étudiant dispensé d'assiduité doit prendre contact en tout début d'année avec les membres de l'équipe formative dans la mesure où la dispense d'assiduité signifie qu'il appartient à l'étudiant de compenser son absence aux cours, avec, éventuellement, des palliatifs mis au point avec l'équipe de la formation.

Adresses électroniques

Il est demandé à chaque étudiant d'activer son compte électronique afin d'avoir accès à l'ENT, à sa boîte de messagerie étudiante et de s'assurer ainsi de la bonne réception des informations (par exemple en provenance du secrétariat, des responsables pédagogiques, etc.). L'équipe formative utilise uniquement l'adresse @etu.univ-tours.fr pour communiquer ces diverses informations aux étudiants.

Indications lexicales ○ Cours : valant ici indifféremment pour une UE ou un EP

- Séance : valant ici pour un créneau horaire de durée variable (couvrant soit l'intégralité du RDV quotidien, hebdomadaire, mensuel, etc. imposés aux différents intervenants / étudiants et correspondant à l'organisation du cours telle que proposée par le département, soit une sous-partie de ce RDV)
- Document : élément de format et de nature variés, déposé ou posté par les responsables du cours ou des étudiants. Le document n'est pas entendu ici comme pouvant être un forum, un tchat : il est à distinguer donc d'autres fonctionnalités offertes par l'ENT.
- Intervenant/enseignant/responsable : en présentiel, ce que l'on appelle couramment l'enseignant c'est-à-dire le créateur du cours, celui qui le dispense et qui est éventuellement responsable de la mise en ligne des ressources sur l'ENT.

Cette charte est contractuelle et implique la bonne coopération de tous. Elle est susceptible de révision, non programmée à date fixe, et il appartient donc aux étudiants de s'en tenir informés. Fait le 10 juillet 2014 à l'Université de Tours

C - Modalités de contrôle des connaissances, d'évaluation et règles de passage de l'Université de Tours applicables aux étudiants de Master

Les présentes règles communes de contrôle des connaissances s'inscrivent dans le cadre réglementaire national défini par les textes suivants :

- [Arrêté du 9 avril 1997](#) relatif au diplôme d'études universitaires générales, licence et maîtrise ;
- [Arrêté du 25 avril 2002](#) relatif au diplôme national de master ;
- [Arrêté du 4 février 2014](#) fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de master ;
- [Décret n°2016-672 du 25 mai 2016](#) relatif au diplôme national de master ;
- [Loi n°2016-1828 du 23 décembre 2016](#) portant adaptation du deuxième cycle de l'enseignement supérieur français au système LMD ;
- [Décret du 27 janvier 2017](#) portant création de la poursuite en master ;
- Décision de la CFVU du 27 juin 2019 et CA du 08 juillet 2019 ;
- [Arrêté du 30 juillet 2018](#) modifiant l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;
- [Arrêté du 30 juillet 2018](#) modifiant l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master.

Art. 1 - Conditions d'accès

La loi du 27 janvier 2017 rappelle que le master est un diplôme composé de quatre semestres, il repose sur un processus de recrutement à l'entrée dans le cursus.

Conformément à la loi [no 2016-1828 du 23 décembre 2016 portant adaptation du deuxième cycle de l'enseignement supérieur français au système Licence-Master-Doctorat](#), les établissements d'enseignement supérieur peuvent désormais fixer des capacités d'accueil pour l'accès à la première année du deuxième cycle. Les mentions Droit et Psychologie ne sont pas concernées et appliquent par dérogation une sélection en master 2^{-ème} année, l'accès en master 1^{ere} année reste alors de droit pour tout étudiant titulaire de la licence ou d'un diplôme équivalent conférant 180 ECTS et dans la même mention et dans le même domaine.

Les établissements autorisés par l'Etat à délivrer le diplôme national de master doivent organiser un processus de recrutement conformément aux dispositions de l'article L. 612-6.

L'admission est alors subordonnée à l'examen du dossier du candidat et éventuellement à une audition. L'examen du dossier repose sur des critères d'appréciation des résultats académiques, de l'expérience professionnelle, et du diplôme de premier cycle obtenu.

La désignation des membres composant la commission de sélection doit faire l'objet d'une décision officielle par arrêté de nomination, signée du Directeur de la composante par délégation du président de l'université, comprenant la liste exhaustive de ladite commission.

Les membres sont issus de l'équipe pédagogique. La composition minimale est de trois membres dont au moins deux enseignants – chercheurs –ou– enseignants –intervenant– dans la-dite formation. Le responsable de la mention préside la commission finale.

La composition de la commission est publique (art. L. 613-1 du Code de l'éducation). La liste signée par le président de la commission doit faire l'objet d'une publication sur le site internet de l'université à la rubrique concernant la sélection et d'un affichage dans les locaux de la formation concernée.

Les refus d'admission sont notifiés et motivés obligatoirement. En master 1, les motifs pour lesquels l'admission est refusée sont communiqués aux candidats qui en font la demande dans le mois qui suit la notification de ce refus. En master 2^{-ème} année, les motifs sont systématiquement communiqués.

Les délais et voie de recours doivent également figurer sur le courrier de refus.

Le Président de la commission est le responsable de la mention et préside la commission finale. Il comprend obligatoirement un responsable de chaque parcours. Chaque responsable de parcours organise des comités de sélection de dossiers.

Art. 2 - Conditions d'inscription

Un étudiant de licence n'est pas autorisé à s'inscrire en Master 1^{ère} année s'il n'a pas obtenu les 180 crédits nécessaires à l'obtention de sa licence.

Conformément au décret n°2016-672 du mai 2016 relatif au diplôme national de master, l'inscription d'un étudiant en deuxième année de master est subordonnée à la vérification que les unités d'enseignement déjà acquises en première année lui permettent de poursuivre sa formation en vue de l'obtention du master. Cette vérification s'applique notamment aux étudiants qui, dans le même établissement, souhaitent s'inscrire en deuxième année d'une mention de master différente de la mention dans laquelle ils ont validé leur première année ainsi qu'aux étudiants qui changent d'établissement entre la première et la seconde année de master.

L'étudiant ayant obtenu 60 crédits ECTS en première année de master peut poursuivre de droit en seconde année de master dans la même mention et le cas échéant dans le même parcours.

Art. 3 - Organisation des enseignements

Le diplôme de master sanctionne un niveau correspondant à l'obtention de 120 crédits européens au-delà du grade de licence répartis sur deux années universitaires à raison de 30 crédits par semestre.

Un régime spécial d'études (RSE) comprenant notamment des aménagements pour le contrôle des connaissances est fixé, par diplôme, pour certaines catégories d'étudiants, notamment les étudiants engagés dans la vie active ou assumant des responsabilités particulières dans la vie universitaire ou ayant des mandats électifs nationaux ou locaux, les étudiants inscrits en double cursus uniquement à l'université de Tours, les étudiants chargés de famille, les étudiants en situation de handicap, les sportifs de haut niveau et les étudiants engagés dans une formation artistique de haut niveau.

Les dispositions relatives au RSE font l'objet d'un développement figurant en annexe.

Un tableau détaillant les modalités de contrôle de connaissances, y compris celles relevant du régime spécial, (type d'épreuves, coefficients pour chaque élément constitutif et chaque unité d'enseignement), est complété et joint au tableau des enseignements.

Art. 4 - Modalités de contrôle des connaissances (art. L. 613-1 du code de l'éducation)

Les modalités de contrôle des connaissances sont arrêtées dans chaque diplôme au plus tard à la fin du premier mois de l'année universitaire et ne peuvent être modifiées en cours d'année. Elles comportent obligatoirement le nombre d'épreuves, leur nature, leur coefficient et leur durée. Elles doivent être portées à la connaissance des étudiants par voie d'affichage et rester accessibles jusqu'à l'issue de la seconde session.

Dispositions exceptionnelles

En cas de circonstances exceptionnelles appréciées, au cas par cas, par le président ou par délégation par la vice-présidente CFVU « le contrôle continu pourrait être remplacé par un contrôle terminal, dont la nature sera à établir ».

De plus, si la maquette prévoit un examen terminal, ce dernier pourrait être remplacé par d'autres modalités de contrôle des connaissances qui seront définies en fonction des circonstances ». Ces dispositions devront être validées par les conseils compétents.

Art. 5 - Compensation – Capitalisation – Report de notes – Validation

- 1/ Il y a compensation entre les éléments constitutifs (EC) d'une unité d'enseignement ;
- 2/ Les éléments constitutifs auxquels l'étudiant a obtenu la moyenne sont définitivement capitalisés. L'acquisition de l'élément constitutif emporte l'acquisition des crédits européens correspondants ;
- 3/ Il y a compensation entre les unités d'enseignement (UE) d'un même semestre ;
- 4/ Les unités d'enseignement auxquelles l'étudiant a obtenu la moyenne sont définitivement capitalisées. L'acquisition de l'unité d'enseignement emporte l'acquisition des crédits européens correspondants (30 crédits par semestre) ;
- 5/ Si la moyenne de l'ensemble de ces unités est inférieure à 10/20, l'étudiant doit repasser tous les EC inférieurs à 10/20 dans les UE dont la note est inférieure à 10/20 ;
- 6/ La compensation est organisée sur le semestre sur la base de la moyenne générale des notes obtenues pour les diverses unités d'enseignement, pondérées par les coefficients.

Cependant, pour les semestres prévoyant un mémoire d'initiation à la recherche ou un stage d'une durée supérieure à 2 mois, la validation du semestre se fera à condition que l'étudiant ait obtenu :

- une note supérieure ou égale à 10/20 au stage ou au mémoire individuel ;
- une moyenne supérieure ou égale à 10/20 à l'ensemble constitué des autres unités d'enseignement pondérée par les coefficients.

*** Précision apportée par le département Sodilang :**

Le présent Master n'étant, par dérogation, pas semestrialisé mais annualisé, les points 3 et 6 sont adaptés de la manière suivante :

- **La compensation est organisée sur l'année, selon les mêmes principes réglementaires.**
- **Il y a compensation entre toutes les UE lors d'une même session de jury, sauf concernant le TER. Dans le cas où la compensation aboutirait à un résultat inférieur à 10, chaque EP ou UE avec une note inférieure à la moyenne doit être représenté.e à la session 2, selon les modalités prévues par le tuteur ou la tutrice.**

7/ Il n'y a aucune compensation entre les semestres ;

- **NB : le présent Master n'étant, par dérogation, pas semestrialisé, cette disposition ne s'applique pas.**

8 / Toute absence injustifiée à une de ces épreuves entraîne la défaillance à l'UE correspondante et au semestre correspondant. La défaillance empêche le calcul du résultat à l'épreuve, puis à l'UE, au semestre et donc à l'année.

Art. 6 - Organisation des sessions d'examens

Deux sessions de contrôle des connaissances sont organisées par semestre d'enseignement.

NB : le présent Master n'étant, par dérogation, pas semestrialisé, les sessions d'examens sont organisées sur l'année, selon les mêmes principes réglementaires.

Les mémoires, rapports de stage et projet tuteuré se déroulent en session unique.

Cette organisation doit respecter le texte de référence sur le bornage de l'année universitaire conformément à la loi Protection Universelle Maladie (P.U.M.A.) du 1^{er} janvier 2016.

Art. 7 - Jury (art. L613-1 du code de l'éducation)

Un jury est nommé par année d'études

Le jury délibère souverainement et arrête les notes des étudiants à l'issue de chaque semestre. Il se prononce sur l'acquisition des UE et la validation des semestres (en appliquant le cas échéant les règles de compensation (cf. paragraphe concerné).

La composition du jury est affichée sur le lieu des épreuves des examens impérativement avant le début des épreuves.

Le redoublement en master n'est pas de droit, il est accordé par décision du jury.

Art. 8 - Délivrance du diplôme

Le diplôme de master est délivré à l'issue des quatre semestres après délibération du jury, attribuant 120 crédits, sous réserve d'avoir validé l'aptitude à maîtriser au moins une langue vivante étrangère.

Le diplôme intermédiaire de maîtrise est délivré, sur demande de l'étudiant, sur la base de la moyenne des deux semestres de M1 et à condition que l'étudiant ait validé chacun des deux semestres, conférant 60 crédits ECTS.

Art. 9 - Mention

Une mention de réussite est attribuée sur chacun des quatre semestres de Master.

Une mention de réussite est attribuée à l'issue du master 1^{ère} année sur la base de la moyenne des deux semestres de M1 si l'étudiant quitte l'université ; chaque semestre sera affecté d'un coefficient 1.

La mention de réussite à l'issue du Master 2^{-ème} année devra être calculée sur la base de la moyenne des quatre semestres de master ; chaque semestre sera affecté d'un coefficient 1.

Les seuils de mention sont les suivants :

Attribution de la mention Assez bien : moyenne générale égale ou supérieure à 12/20.

Attribution de la mention Bien : moyenne générale égale ou supérieure à 14/20.

Attribution de la mention Très bien : moyenne générale égale ou supérieure à 16/20.

Art. 10 - Publication des résultats – Communication des copies

Les notes ne doivent pas être affichées nominativement. Elles ne peuvent être communiquées qu'à l'étudiant concerné.

Les résultats doivent faire l'objet d'un affichage anonymé portant le numéro de l'étudiant sans mention de son nom.

Les résultats sont publiés sur l'environnement numérique de travail.

Les résultats sont définitifs et ne peuvent en aucun cas être remis en cause sauf erreur matérielle dûment constatée par le jury.

Les étudiants ont droit sur leur demande, et dans un délai raisonnable, à la communication de leurs copies d'examen et à un entretien individuel.

AVERTISSEMENT

L'attention des étudiants est appelée sur le fait que **le plagiat, qui consiste à présenter comme sien ce qui appartient à un autre, est assimilé à une fraude.**

Les auteurs de plagiat sont passibles de la Section disciplinaire et s'exposent aux sanctions prévues à l'article 40 du décret n°92-657 du 13 juillet 1992, allant de l'avertissement à l'exclusion définitive de tout établissement d'enseignement supérieur

1° L'avertissement ;

2° Le blâme ;

3° L'exclusion de l'établissement pour une durée maximum de cinq ans. Cette sanction peut être prononcée avec sursis si l'exclusion n'excède pas deux ans ;

4° L'exclusion définitive de l'établissement ;

5° L'exclusion de tout établissement public d'enseignement supérieur pour une durée maximum de cinq ans ;

6° L'exclusion définitive de tout établissement public d'enseignement supérieur.

IV. MASTER I indifférencié (R et Pro)

A - Présentation du Master 1^{ère} Année (M1)

Le M1 POLDIF vise à former des spécialistes du traitement des problèmes liés à l'appropriation et à la gestion des langues, notamment dans des environnements où prédomine la diversité linguistique et culturelle. **Ce parcours est entièrement à distance (cours sur la plateforme Célène et examens). Les examens peuvent s'agir de dossiers écrits à rendre ou d'oraux en distanciel.**

Orientations privilégiées, spécificités de la formation

Cette formation se situe, de manière transverse, dans les domaines du français langue étrangère et seconde (FLE/S), de la didactique des langues et/ou de la sociolinguistique. Elle est essentiellement orientée vers le développement des compétences professionnelles dans le champ de l'enseignement du français et des langues.

C'est une formation à distance qui vise à former des professionnels spécialistes des problématiques liées à l'appropriation des langues et des cultures, à la didactique du français langue étrangère (FLE) et du français langue seconde (FLS), notamment dans des environnements où prédomine la diversité linguistique et culturelle.

Cette formation interuniversitaire (Université de Tours, Université d'Angers, Université du Mans) s'adresse aux étudiants justifiant leur impossibilité à assister aux cours en présentiel.

Le M1 POLDIF est plus spécifiquement destiné à des personnes qui souhaitent allier expérience professionnelle et formation et/ou qui ne peuvent se déplacer à l'université.

Il met plus particulièrement l'accent sur des problématiques liées à la pluralité des langues, des cultures, des parcours, des expériences dans l'enseignement et l'apprentissage des langues et dans les métiers visant l'appropriation des langues (y compris dans leurs dimensions numériques et distancielles), dans une perspective croisant sociolinguistique et didactique des langues.

Il se fonde principalement sur des approches qualitatives et réflexives pour vous amener à mettre en lien les contenus des cours, vos parcours professionnels et vos expériences (en tirant notamment partie de l'expérience que constitue la formation à distance elle-même).

Il fait appel à des intervenants diversement situés : acteurs institutionnels, acteurs de terrain, enseignants-chercheurs spécialistes des domaines abordés.

Débouchés professionnels

Enseignement de français comme langue étrangère, seconde, d'insertion sociale, professionnelle, scolaire, universitaire.

Le parcours R, mutualisé avec le parcours Pro, forme à la recherche et à ses débouchés. La poursuite d'étude donne lieu, en M2 Poldif R, à quelques enseignements spécifiques (cf. là aussi mutualisation avec le M2 Poldif Pro pour le reste des cours).

Plate-forme et accès aux cours distanciels - étudiants de Master 1

Vous êtes inscrit à l'Université de Tours, au sein d'une formation interuniversitaire. A ce titre vous avez accès à l'environnement numérique de travail ([ENT](#)) de l'université de Tours. Les cours à distance auxquels vous accédez sont en revanche hébergés sur la plateforme de l'université du Mans, vous avez donc également accès à cette [plateforme](#). Pour tout problème technique consulter la page suivante : https://ead.univ-lemans.fr/moodle/um_apps/faq/

○ Environnement Numérique de Travail : ENT

En vous inscrivant à l'université de Tours, une adresse mail étudiante est automatiquement créée à votre nom [prénom.nom@etu.univ-tours.fr]. Cette boîte mail est accessible au départ de l'ENT du site de l'Université de Tours. **Cette adresse sera automatiquement utilisée pour notre communication avec vous (examens, convocations, modifications de cours, etc.).**

B - Maquette de M1

Nom de la responsable pédagogique : Joanna Lorilleux

Ce parcours est entièrement à distance (cours sur la plateforme Célène et examens). Les examens peuvent s'agir de dossiers écrits à rendre ou d'oraux en distanciel.

FLE/S (à distance) : POLDIF - Politiques Linguistiques, Didactique, Interculturel, Francophonies	Volume Horaire		
	CM	TD	Total
S7 et S8 : formation annualisée			
M7-8 M1 indifférencié			
UE 101 Réflexions et pratiques professionnelles : stage et bilan réflexif	1	20	21
UE 102 Langue vivante étrangère - offre à distance : anglais	3	20	23
UE 103 Apprendre à distance, méthodologie et accompagnement	18	20	38
UE 104 Enseigner et apprendre les langues avec le numérique	24		24
UE 105 Sociolinguistique et enseignement des langues	24		24
UE 106 Evaluation	24		24
UE 107 Interaction et acquisition des langues	24		24
UE 108 Dimensions culturelles et enjeux d'appropriation	3	20	23
UE 109 Enseigner les langues, entre théorie et pratique	24		24
UE au choix 4 UE au choix parmi les quatorze UE (110 à 123)			
UE 110 Grammaire et enseignement des langues	24		
UE 111 Grands courants de l'éducation et de la pédagogie non disponible en 2024/25	24		
UE 112 Langues du monde : diversité et statut des langues non disponible en 2024/25	24		
UE 113 Didactique de la littérature	24		
UE 114 Diversité des situation d'apprentissage et d'enseignement du français : FLE/S, FLM	3	20	
UE 115 Enseignement de l'oral et de l'écrit	3	20	
UE 116 Enseignement du FLE sur objectifs spécifiques (FOS)	24		
UE 117 Formation d'enseignant.es réflexifs de langue	24		
UE 118 Francophonie et littératures francophones dans l'enseignement du FLE/S	24		
UE 119 Découvrir la diversité des langues et des cultures en contextes éducatifs	24		
UE 120 Langues de France : approche sociolinguistique et politique linguistique	24		
UE 121 Le français langue de scolarisation : réflexions et pratiques pédagogiques	24		
UE 122 Initiation à la recherche [recommandée en vue d'une poursuite d'étude en recherche]	3	20	
UE 123 Introduction à la didactique des langues vivantes - Le cas du FLE	24		
Total général			

C - Descriptif des enseignements de M1

UE	Eléments pédagogiques	Descriptifs et compétences
UE 101	Réflexions et pratiques professionnelles : stage et bilan réflexif	Réflexion argumentée sur le stage professionnel d'enseignement du FLE/S (éventuellement d'une autre langue étrangère/seconde), de durée variable en fonction des expériences professionnelles antérieures. Rédaction d'un dossier de réflexion sur les expériences et pratiques professionnelles de l'étudiant et accompagnement de cette réflexion. Ce cours sera aussi l'occasion pour les étudiants de croiser leurs expériences de stage et des informations qu'ils recueilleront sur les champs d'intervention en FLE/S, coopération culturelle et linguistique et les métiers qui s'y rattachent pour affiner leur propre projet professionnel. <i>Compétences :</i> - Connaître les champs d'intervention en FLE/S, coopération culturelle et politiques linguistiques - Etre capable de construire un projet professionnel cohérent et réaliste - Etre capable de prendre en charge une classe, de concevoir et de mettre en œuvre des séquences d'enseignement pertinentes dans un contexte donné - Etre capable de rendre compte de ces expériences de manière réflexive et articulée à l'ensemble du parcours de formation.
UE 102	Langue vivante étrangère Offre à distance : anglais	Accompagner à valider un niveau B2 en anglais LVE sur les 5 compétences (CECRL) par des activités langagières réflexives thématiques en didactique des langues, amener à adopter une attitude réflexive à l'issue d'une auto-évaluation guidée afin d'interroger son parcours et ses stratégies d'apprentissage.
UE 103	Apprendre à distance, méthodologie et accompagnement	A réaliser en priorité dès le démarrage de la formation ! Développer les stratégies d'organisation et d'autorégulation et motivationnelles, pour et à travers le dispositif de formation à distance. Créer une présence sociale à distance entre le tuteur, l'apprenant et le groupe, pour rompre le sentiment de solitude et favoriser le partage et l'entraide.
UE 104	Enseigner et apprendre les langues avec le numérique	Développer un esprit critique vis-à-vis de l'enjeu et l'usage du numérique. Savoir analyser les ressources numériques, le potentiel pédagogique dans une situation d'enseignement / apprentissage. Savoir choisir un outil et justifier ce choix, en lien avec la situation, le public, les objectifs d'apprentissage Concevoir une séquence, une situation d'enseignement des langues intégrant le numérique.
UE 105	Sociolinguistique et enseignement des langues	Sensibiliser à la diversité des situations linguistiques, aux enjeux de répartition des ressources et de pouvoir qui y sont liés, et donc notamment aux conséquences sur les pratiques d'enseignement/ apprentissage des langues, en insistant sur les situations de contact avec le français. Maîtriser les notions sociolinguistiques opératoires (langue maternelle, étrangère ou seconde, bilinguisme, diglossie, représentations linguistiques...) pour la compréhension et l'analyse de situations de pluralité et de contacts, en lien avec les pratiques d'appropriation et d'enseignement des langues.
UE 106	Evaluation	Savoir analyser et concevoir des outils d'évaluation des apprentissages en fonction de contextes, de finalités et d'intentions donnés.
UE 107	Interaction et acquisition des langues	Comprendre la relation entre les activités interactionnelles et l'acquisition d'une L2. Savoir analyser les interactions en L2 et les indices des processus de compréhension et d'acquisition sous-jacents.

UE 108	Dimensions culturelles et enjeux d'appropriation	Les dimensions culturelles et linguistiques sont étroitement liées dans les processus d'appropriation. On approfondira les questions que cela suscite, en s'appuyant sur différentes références empruntées aux sciences humaines. On s'intéressera aussi, à partir de quelques supports, aux différentes approches méthodologiques de l'enseignement de la « culture / civilisation », et on explorera quelques pistes concernant les relations entre « langues » et « cultures » et leur traitement didactique. <i>Compétences : maîtriser les principales notions d'anthropologie culturelle et les mobiliser pour construire des modalités didactiques d'approche des phénomènes culturels</i>
UE 109	Enseigner les langues, entre théorie et pratique	Connaître et situer les principales théories de référence pour la didactique des langues. Savoir analyser des outils et des pratiques d'enseignement /apprentissage des langues à la lumière des théories de référence.
ENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES A CHOIX (4 parmi les 14 proposés) de 110 à 123		
UE 110	Grammaire et enseignement des langues	Enseigner la grammaire en didactiques des langues : traditions, évolutions, pratiques dans différents contextes, selon différentes approches, à destination de différents publics. Différents types de grammaires (pédagogiques, d'apprentissage, d'enseignement) et de méthodologies (traditionnelle, structurale, fonctionnelle-notionnelle, contrastive...). .
UE 111	Grands courants de l'éducation et de la pédagogie	non disponible en 2024/25
UE 113	Didactique de la littérature	Fournir les outils professionnels nécessaires l'emploi de textes littéraires en classe de langues. Les compétences visées tiennent au choix d'extraits pour la classe (critères et objectifs), à une méthodologie de lecture des textes (approches sémiotiques, intertextuelles, etc.), enfin à la construction de séquences de classe qui intègrent ces différents outils professionnels. On travaille notamment sur des textes d'auteurs francophones afin de susciter une proximité avec le public cible.
UE 114	Diversité des situations d'apprentissage et d'enseignement du français (FLE, FLS, FLM).	Cet enseignement, fondé sur des études de cas contrastés, mettra en lumière la diversité des situations d'appropriation du français (en France et à l'étranger). La prise en compte de la diversité des contextes conduira à interroger les distinctions traditionnellement établies entre « langue étrangère », « langue seconde » et « langue maternelle ». Compétences: savoir analyser des situations d'enseignement/apprentissage ; être en mesure d'adapter ses pratiques professionnelles à une diversité de situations
UE 115	Enseignement de l'oral et de l'écrit.	Appréhender les spécificités des modes de communication oraux et scripturaux et la manière de les travailler en classe de FLE/S. Développer une réflexion sur les supports et les outils permettant de travailler de manière intégrée ces deux modes de communication.
UE 116	Enseignement du FLE sur objectifs spécifiques	Se familiariser avec les principes, démarches et outils didactiques relatifs au Français sur Objectifs Spécifiques (FOS), l'analyse des besoins des apprenants, l'élaboration de programmes FOS (exemples de référentiels)
UE 117	Formation d'enseignants réflexifs de langue	S'initier, par l'intermédiaire d'activités spécifiques, à une démarche réflexive pour l'enseignement/apprentissage des langue(s). Savoir introduire en classe de langue une démarche collaborative et en même temps autonomisante en initiant les élèves à l'usage et à l'élaboration d'outils spécifiques de l'enseignement-apprentissage réflexif en classe.

UE 118	Francophonie et littératures francophones dans l'enseignement du FLE/S	- Mener une exploration critique de la notion de F/francophonie, dans ses multiples dimensions (historiques, géographique, linguistiques, institutionnelles, littéraires...) ; - S'interroger sur l'adoption d'une « perspective francophone » dans l'enseignement du FLE/S : faire acquérir des savoirs et savoirfaire relatifs aux espaces et cultures francophones, ouvrir la classe de FLE/FLS à la diversité linguistique et culturelle du monde francophone ; - Examiner les enjeux et les modalités, variables selon les contextes, de cette ouverture à la F/francophonie, découvrir les ressources mobilisables, les activités envisageables dans cette perspective. Une attention toute particulière sera donnée aux littératures francophones : le cours permettra ainsi de découvrir des auteurs et autrices écrivant à la croisée des langues et des cultures, et offrira des pistes de réflexion quant à la didactisation de quelques unes de leurs œuvres.
UE 119	Découvrir la diversité des langues et des cultures en contextes éducatifs	Etre initié aux grands principes, démarches et outils de l'« Eveil aux langues » qui constitue une des « Approches plurielles des langues et des cultures », conforme à la conception de la « compétence plurilingue et pluriculturelle » (CECRL), sur le terrain scolaire primaire, secondaire ou encore dans la formation d'adultes. Apprendre à s'appuyer sur la diversité linguistique et culturelle des apprenants pensée comme levier de réussite et d'inclusion. Etre sensibilisé aux enjeux de la prise en compte éducative / formative des plurilinguismes et de la diversité linguistique et culturelle.
UE 120	Langues de France : approche sociolinguistique et politique linguistique	Découvrir la France du point de vue de sa / ses langue(s), son histoire sociolinguistique, les politiques linguistiques que le pays a instituées, l'évolution de son paysage de pratiques langagières et des regards portés sur cette diversité, au sein de l'hexagone mais aussi en territoires français d'outre-mer.
UE121	Le français langue de scolarisation : réflexions et pratiques pédagogiques	L'école française et l'accueil des élèves allophones : conditions institutionnelles. Cadrage théorique, institutionnel et pratique.
UE122	Initiation à la recherche	Sensibilisation à la recherche en sociolinguistique et didactiques des langues. Un intérêt sera plus spécifiquement porté aux démarches qualitatives et réflexives, issues de projets, d'expériences ainsi que de sources médiatiques.
UE123	Introduction à la didactique des langues vivantes-Le cas du FLE	Découvrir les notions et thématiques de la didactique du FLE/FLS (contextes, publics, analyse des besoins, objectifs, activités, modalités de travail et d'évaluation, rôle de l'enseignant / groupe / binôme, etc). Concevoir une séance à partir de supports (besoins/ objectifs / activités, évaluation).

D - Tableau des modalités de contrôle des connaissances du M1

FLE/S (à distance) : POLDIF - Politiques Linguistiques, Didactique, Interculturel, Francophonies	Coeff.	ECTS	Régime général						Régime spécial d'études					
			Session 1			Session 2			Session 1			Session 2		
			Type contrôle	Type d'épreuve	Durée de l'épreuve	Type contrôle	Type d'épreuve	Durée de l'épreuve	Type contrôle	Type d'épreuve	Durée de l'épreuve	Type contrôle	Type d'épreuve	Durée de l'épreuve
S7 et S8 : formation annualisée		60												
M7-8 M1 indifférencié	60	60												
UE 101 Réflexions et pratiques professionnelles : stage et bilan réflexif	12	12	ET	E	DOSSIER	ET	E	DOSSIER						
UE 102 Langue vivante étrangère - offre à distance : anglais	4	4	ET	E	DOSSIER	ET	E	DOSSIER						
UE 103 Apprendre à distance, méthodologie et accompagnement	4	4		Val			Val							
UE 104 Enseigner et apprendre les langues avec le numérique	4	4	ET	E	DOSSIER	ET	E	DOSSIER						
UE 105 Sociolinguistique et enseignement des langues	4	4	ET	E	DOSSIER	ET	E	DOSSIER						
UE 106 Evaluation	4	4	ET	E	DOSSIER	ET	E	DOSSIER						
UE 107 Interaction et acquisition des langues	4	4	ET	E	DOSSIER	ET	E	DOSSIER						
UE 108 Dimensions culturelles et enjeux d'appropriation	4	4	ET	E	DOSSIER	ET	E	DOSSIER						
UE 109 Enseigner les langues, entre théorie et pratique	4	4	ET	E	DOSSIER	ET	E	DOSSIER						
UE au choix 4 UE au choix parmi les quatorze UE (110 à 123)														
UE 110 Grammaire et enseignement des langues	4	4	ET	E	DOSSIER	ET	E	DOSSIER						
UE 111 Grands courants de l'éducation et de la pédagogie	4	4	ET	E	DOSSIER	ET	E	DOSSIER						
UE 112 Langues du monde : diversité et statut des langues	4	4	ET	E	DOSSIER	ET	E	DOSSIER						
UE 113 Didactique de la littérature	4	4	ET	E	DOSSIER	ET	E	DOSSIER						
UE 114 Diversité des situation d'apprentissage et d'enseignement du français : FLE/S, FLM	4	4	ET	E	DOSSIER	ET	E	DOSSIER						
UE 115 Enseignement de l'oral et de l'écrit	4	4	ET	E	DOSSIER	ET	E	DOSSIER						
UE 116 Enseignement du FLE sur objectifs spécifiques (FOS)	4	4	ET	E	DOSSIER	ET	E	DOSSIER						
UE 117 Formation d'enseignant.es réflexifs de langue	4	4	ET	E	DOSSIER	ET	E	DOSSIER						
UE 118 Francophonie et littératures francophones dans l'enseignement du FLE/S	4	4	ET	E	DOSSIER	ET	E	DOSSIER						
UE 119 Découvrir la diversité des langues et des cultures en contextes éducatifs	4	4	ET	E	DOSSIER	ET	E	DOSSIER						
UE 120 Langues de France : approche sociolinguistique et politique linguistique	4	4	ET	E	DOSSIER	ET	E	DOSSIER						
UE 121 Le français langue de scolarisation : réflexions et pratiques pédagogiques	4	4	ET	E	DOSSIER	ET	E	DOSSIER						
UE 122 Initiation à la recherche	4	4	ET	E	DOSSIER	ET	E	DOSSIER						
UE 123 Introduction à la didactique des langues vivantes - Le cas du FLE	4	4	ET	E	DOSSIER	ET	E	DOSSIER						

CC : Contrôle Continu - ET : Examen Terminal – E : Ecrit - O : Oral

V. MASTER II différencié (R ou Pro)

A - Présentation du Master 2^{ème} Année (M2)

Responsables pédagogiques : Isabelle Pierozak (voie R) Emmanuelle Huver (voie Pro)

Le M2 permet aux personnes, en formation initiale ou reprise d'études, en situation professionnelle ou non, en France ou à l'étranger :

- de développer des compétences d'analyse et de réflexivité,
- d'évoluer dans leur secteur professionnel,
- de s'initier à / engager une recherche scientifique, susceptible d'être poursuivie en thèse (voie R spécifiquement)

Les principales originalités académiques du master tiennent dans :

- les approches qualitatives et réflexives conçues ici à la fois comme contenus, modalités et objectifs de formation
- les thématiques de la diversité linguistique et culturelle et de la pluralité envisagées notamment à partir de situations francophones
- les questions liées à la diffusion et à l'appropriation du français (et des langues), ainsi que les réflexions touchant aux usages de transmission, d'aménagement et de politiques linguistiques.

Le master est adossé à l'équipe de recherche EA 4428 Dynadiv (DYNAmique et enjeux de la DIVERsité linguistique et culturelle), forte historiquement de ses dimensions sociolinguistiques et didactiques. Cette équipe a pour tradition un encadrement engagé au sein d'un laboratoire dans lequel les étudiants sont véritablement impliqués.

Dynadiv organise des manifestations scientifiques annuelles, qui sont une occasion de rencontres et d'échanges selon des modalités diversifiées. L'équipe propose aux étudiants un environnement stimulant, des encadrants expérimentés, des pratiques de recherche sans cesse questionnées, des approches originales.

La particularité de ce master réside enfin dans une offre de formation pensée conjointement avec la voie professionnelle ET la voie recherche : de nombreux cours sont ainsi mutualisés. Cette articulation forte entre la finalité recherche et la finalité professionnelle permet aux étudiants ayant validé un master dans la voie professionnelle qui le souhaiteraient de se réorienter vers la recherche, à certaines conditions : prière de prendre contact avec les responsables pédagogiques (cf. ci-dessus) et de l'équipe de recherche (Isabelle Pierozak).

Débouchés

Le master vise à former des spécialistes du traitement des problèmes liés à l'appropriation et à la gestion des langues, notamment dans des environnements où prédomine la diversité linguistique et culturelle, approchée ici de manière qualitative et réflexive.

Les débouchés concernent les classiques débouchés dans l'enseignement supérieur (voie R), en France ou à l'étranger ainsi que des emplois dans différents domaines liés à la diversité linguistique et à l'appropriation des langues (voies R et Pro) :

- ✓ la formation de formateurs et le conseil dans le domaine du FLE et des langues
- ✓ l'action et la coopération linguistique en faveur de la francophonie
- ✓ la direction pédagogique de centres de langues et de centres de ressources
- ✓ l'audit des formations linguistiques
- ✓ les activités des collectivités territoriales concernant la gestion des aspects sociaux, linguistiques et culturels
- ✓ l'encadrement des formations dans le cadre du contrat d'intégration républicaine

- ✓ certains aspects des contrats de ville, de la politique de la ville
- ✓ des interventions auprès d'entreprises ou de collectivités territoriales pour des études et préconisations dans le domaine linguistique et sociolinguistique (langues étrangères, langues régionales notamment).
- ✓ l'édition dans le domaine de la didactique du FLE/S et des langues,
- ✓ le travail social (intervention auprès d'éducateurs, médiateurs, animateurs)
- ✓ le secteur associatif (animation, alphabétisation, illettrisme, etc.)
- ✓ les structures d'insertion (entreprises d'insertion...)
- ✓ l'éducation nationale, essentiellement en formation continue, (enseignants, Inspecteurs, formateurs en CASNAV, GRETA...)
- ✓ la composante linguistique des secteurs de formation dans le secteur privé et semi-public responsables de la gestion des ressources humaines, secteurs d'activités, métiers
- ✓ l'enseignement du français en tant que langue étrangère ou seconde (FLE/S) et d'autres langues
- ✓ etc.

NB : ces débouchés sont à envisager à plus ou moins long terme, en fonction de l'expérience individuelle.

A1 - Voie Recherche

A l'issue du master, les personnes formées sont capables d'identifier, de problématiser et d'analyser des situations où la diversité linguistique et culturelle est un enjeu important, et de contribuer au développement de la recherche et/ou de l'intervention formative dans ce domaine, du point de vue de la didactique des langues et/ou de la sociolinguistique (politiques linguistiques notamment).

Plusieurs sociolinguistes, francophonistes, didactologues, etc., de premier plan, issus des universités de Tours, Angers, Le Mans, travaillent, dans ce master, de manière complémentaire et transdisciplinaire.

A2 - Voie professionnelle

La finalité professionnelle est plus spécifiquement destinée à des personnes qui souhaitent allier expérience professionnelle et formation.

La formation comprend un stage obligatoire de 300h d'enseignement et / ou de missions encadrantes. Des modulations sont possibles en fonction du parcours et de l'expérience antérieurs.

A3 - Plate-forme Célène (moodle) et accès aux cours distanciels (étudiants de Master 2) :

Vous êtes inscrit à l'Université de Tours. A ce titre vous avez accès à l'environnement numérique de travail (ENT) de l'université de Tours. **Les cours à distance auxquels vous accédez sont hébergés sur la plateforme de l'université de Tours.**

Chemin d'accès (via votre identifiant et mot de passe) :

Connectez-vous à l'espace d'accueil suivant :

M2 R+Pro Commencez par là ! (<https://celene.univ-tours.fr/course/view.php?id=6946>). Cet espace rassemble diverses informations pratiques, administratives, logistiques, pédagogiques, ainsi que des documents à télécharger, nécessaires au bon déroulement de votre formation (inscription pédagogique notamment).

Merci de le consulter en priorité et attentivement ! Puis de vous laisser guider sur les autres espaces d'accueil et d'orientation dans la formation.

Les cours sont protégés par une clef qui est communiquée en début d'année aux étudiants.

Informations techniques : pour tout problème technique relatif à l'utilisation de la plateforme, envoyez un mail à l'adresse suivante : assistance.celene@univ-tours.fr (Délai de réponse : 24 à 48h) soyez le plus précis possible dans la description du problème rencontré, en mentionnant votre formation.

Environnement Numérique de Travail : ENT

En vous inscrivant à l'université de Tours, une adresse mail étudiante est automatiquement créée à votre nom [prénom.nom@etu.univ-tours.fr]. Cette boîte mail est accessible au départ de l'ENT du site de l'Université de Tours. **Cette adresse sera automatiquement utilisée pour notre communication avec vous (examens, convocations, modifications de cours, etc.).**

B - Maquette de M2R

FLE/S Recherche (à distance) : POLDIF - Politiques Linguistiques, Didactique, Interculturel, Francophonies	Volume Horaire		
	CM	TD	Total
Pas de S9 et S10 : formation M2 annualisée			261
M9.1 Diversité, altérité, francophonies (UE mutualisée)			60
EP1.1 Politiques linguistiques, structurations institutionnelles, problématiques d'intervention en francophonies	6	24	30
EP1.2 Plurilinguisme et interculturalité	6	24	30
M9.2 Démarches et postures de chercheur (UE mutualisée, cf. p. suivante)			40
EP2.1 Epistémologie	15	0	15
EP2.2 Méthodologie	15	0	15
EP2.3 Ateliers	0	10	10
M9.3 Secteurs de la recherche, insertion professionnelle, accompagnement			66
EP3.1 Institutions, organismes (inter)nationaux	6	6	12
EP3.2 Professionnalités	6	6	12
EP3.4 Langue étrangère [EP mutualisée]	0	12	12
EP3.3 Contextes et évolutions	0	30	30
M9.4 Sociolinguistique, appropriation, formation (UE mutualisée - 2 EP au choix)			60
EP4 Au choix (2 EP parmi 8 EP):			60
EP4.1a Réflexivité, postures de chercheur, de professionnel et d'apprenant	6	24	
EP4.2b Terrains et pratiques, de l'analyse à l'intervention	6	24	
EP4.3c Distanciels : approches et enjeux	6	24	
EP4.4d Structuration des organismes de formation linguistique	6	14	
EP4.5e L'apprentissage des langues en contexte scolaire	6	24	
EP4.6f Objectifs spécifiques et langue professionnelle	6	24	
EP4.7g Elaborer des offres et des matériaux d'enseignement et de formation	6	24	
EP4.8h Offre de formation université partenaire	6	24	
M9.5 Processus de la recherche			28
EP5.1 Recherche de terrain ou recherche théorique ou stage obligatoire (300h)	0	0	0
EP5.2 TER pré-finalisé	0	0	0
EP5.3 Carnets d'étude, réflexivité	0	9	9
EP5.4 Travaux d'équipe	0	15	15
EP5.5 Présentations académiques	4	0	4
M9.6 Travail d'Etudes et de Recherche (TER)			7
M9.6 Travail d'Etudes et de Recherche (TER)	0	7	7
Total général			261

ELEMENT IMPORTANT A NOTER :

Le Master 2 Recherche comporte une **UE Démarches et postures de chercheur**, dite de regroupement, sur une semaine (généralement en octobre / novembre), partagée avec les universités d'Angers et du Maine, ainsi que la formation de Master 2 Recherche présentielle de l'Université de Tours (M2 SODIQ).

Cette UE peut être suivie de trois façons par le public POLDIF voie R :

- **en présence** : le séminaire se déroule usuellement dans l'une des trois universités
- **à distance** : de manière synchrone avec le présentiel
- **à distance** : de manière asynchrone, en se connectant sur la plateforme du M2àD à l'U. de Tours sur l'espace requis

Ce choix de suivi est à indiquer dès votre inscription au responsable de cette UE pour l'université de Tours - Marc Debono - qui intervient par ailleurs lors de cette semaine. L'information est également à communiquer à Isabelle Pierozak, responsable pédagogique du M2R à distance.

Les documents de convocation vous seront envoyées, selon votre choix et si besoin au regard de votre employeur, par le secrétariat du département Sodilang.

Informations complémentaires sur le site de l'équipe Dynadiv (<https://dynadiv.univ-tours.fr/>) > formations > Masters Recherche.

C - Descriptif des enseignements de M2 R

M9.1 Diversité, altérité, francophonies	EP 1.1	Politiques linguistiques, structurations institutionnelles, problématiques d'intervention en francophonies	Ce cours vise à réfléchir les enjeux politiques liés aux langues, tant du point de vue de leur diffusion que de leur appropriation, en s'appuyant plus particulièrement sur le cas du français. Il s'agira notamment de montrer en quoi une politique linguistique est inscrite dans une histoire plus ou moins longue et est toujours une (géo) politique de bien autre chose. Sur cette base, on s'intéressera, de manière critique et historicisante, aux enjeux liés, essentiellement en francophonies : à la structuration institutionnelle du domaine du FLE/S ; aux fonctionnements des réseaux de diffusion et aux différentes fonctions professionnelles qu'ils génèrent, pour en réfléchir les implications en termes d'intervention et de positionnement professionnels. <i>Compétences :</i> - <i>Savoir articuler les problèmes liés aux politiques linguistiques à leurs répercussions dans d'autres domaines.</i> - <i>Connaître l'histoire et la structuration institutionnelle du domaine du FLE en tant que secteur professionnel et être capable d'en interroger les enjeux et les conséquences</i>
	EP 1.2	Plurilinguisme et interculturalité	On travaillera ici sur la question des dimensions linguistiques et culturelles en lien avec la pluralité et la diversité. Après avoir explicité différentes notions (bilinguisme, plurilinguisme, multilinguisme, ...), on s'intéressera aux évolutions de la notion de compétence plurilingue et interculturelle et à ses implications (notamment didactiques) pour différents publics et dans différentes situations. On s'exercera aussi à analyser et à concevoir des démarches permettant de développer modalités d'enseignement ou d'implication cohérents avec une telle approche. <i>Compétences :</i> - <i>Comprendre les enjeux de la pluralité linguistique et culturelle dans les situations d'appropriation</i> - <i>analyser et concevoir différentes modalités de construction d'une éducation plurilingue et interculturelle.</i>
M9.2 Démarches et postures de chercheur	EP 2.1	Epistémologies	Un panorama historique des courants épistémologiques sera rapidement parcouru pour se focaliser sur les questions pertinentes pour une recherche, soit dans un cadre plutôt « positif » ou « expérimental », soit plutôt « réflexif » et « qualitatif ». <i>Compétences :</i> <i>Repérer, problématiser des enjeux épistémologiques en regard d'un projet de recherche.</i>

	EP 2.2	Méthodologies	En continuité avec l'EP 2.1, les méthodologies le plus utilisées dans les champs couverts par ce master seront présentées : récits de vie, entretiens, approches interactionnistes, réflexives, herméneutiques, etc. <i>Compétences :</i> <i>Se repérer parmi les grands courants méthodologiques, y situer sa propre recherche</i>
	EP 2.3	Ateliers de recherche	Les étudiants présenteront le stade d'avancement de leur réflexion de recherche devant l'ensemble des étudiants, présentation qui fera l'objet d'une discussion argumentée. <i>Compétences :</i> <i>Savoir exposer de manière succincte l'essentiel d'une recherche, l'argumenter, débattre et modifier/faire évoluer le projet en fonction des apports résultant d'échanges collectifs.</i>
M9.3 Secteurs de la recherche, insertion professionnelle, accompagnement	EP 3.1	Institution, organismes (inter)nationaux	Il s'agit de caractériser les métiers de la recherche dans des contextes institutionnels diversifiés, prioritairement en France mais sans exclusive (afin de permettre la comparaison avec d'autres contextes étrangers). Les fonctionnements professionnels seront mis en lumière, y compris au plan de leurs évolutions, et ce, dès le niveau du doctorat. <i>Compétences :</i> <i>Connaître les champs possibles de la recherche sous l'angle des statuts et fonctionnement (institutionnels notamment).</i>
	EP 3.2	Professionnalités	En matière de communication à des colloques ou de publication d'un article (par exemple), il existe des pratiques variables et des représentations tout aussi diverses, qu'il convient d'interroger pour les situer. En particulier, on s'intéressera au lien entre les manières d'écrire et de dire sa recherche et les approches méthodologiques et épistémologiques choisies. <i>Compétences :</i> - <i>Savoir mettre en cohérence des choix durant les processus de la recherche.</i> - <i>Reconsidérer et ré-évaluer le rôle de l'écriture dans les processus de recherche et les pratiquer.</i>

	EP 3.3	Contexte et évolutions	Cet enseignement vise à questionner des ressources diversifiées touchant à des parcours et expériences professionnels variés, en matière de recherche universitaire. Il s'agit donc de problématiser des pratiques professionnelles, au regard des évolutions des secteurs de la recherche. <i>Compétences :</i> - <i>Savoir porter un regard critique sur son domaine professionnel.</i> - <i>Savoir mettre en perspective son projet professionnel.</i>
	EP 3.4	Langue étrangère	Ce dispositif vise la mise à niveau des étudiants dont la maîtrise d'une langue étrangère n'est pas suffisante pour la validation du Master. <i>Compétences :</i> - <i>Renforcer ses compétences en langue étrangère</i> - <i>Acquérir un niveau de maîtrise B2 dans une langue étrangère</i>
M9.4 Sociolinguistique, appropriation, formation	EP 4.1a	Réflexivité, postures de chercheur, de professionnel et d'apprenant	Ce cours s'attachera, en partant plus spécifiquement des propositions de la philosophie herméneutique, à réfléchir la notion de réflexivité, en tant que posture fondamentalement humaine concernant aussi bien le chercheur, que le professionnel et les apprenants. Notamment, différents exemples de démarches et d'outils fondés sur ces approches (approches biographiques, approches artistiques, etc.) seront présentés, situés et interrogés. <i>Compétences :</i> - <i>Connaître les approches herméneutiques</i> - <i>Savoir prendre en compte les parcours biographiques des apprenants dans le contexte de la formation linguistique</i> - <i>Savoir réfléchir le parcours du chercheur dans sa propre recherche</i> - <i>Penser ce qui est transversal et spécifique au chercheur, au professionnel et aux apprenants</i> <i>Connaître et analyser les moyens et méthodologies à mettre en œuvre dans cette perspective</i>
	EP 4.2b	Terrains et pratiques, de l'analyse à l'intervention	En considérant les pratiques et représentations en lien avec un terrain d'enquête, l'objectif est pluriel : construire une enquête, construire des observables, en produire une interprétation, dans la finalité d'intervenir, par exemple en réponse à des besoins dont la formulation est à questionner. Les implications de ces réflexions au plan de l'intervention professionnelle seront également évoquées. <i>Compétences :</i> - <i>savoir concevoir une observation, une enquête et en étudier les éléments à des fins pratiques d'intervention.</i> - <i>être capable d'élaborer et de mettre en œuvre des outils de recherche (collecte et analyse) adaptés à différents contextes et objectifs.</i>

(2EP au choix)

EP 4.3c	Distanciels : approches et enjeux	Cet enseignement propose une réflexion sur ce que l'on appelle le distanciel (habituellement opposé au présentiel), sous l'angle des diverses approches que l'on peut en avoir sur plusieurs plans, dont les plans didactique et sociolinguistique. A partir d'usages situés, cette réflexion vise ainsi à préciser les enjeux notamment en termes de formation / appropriation durable, qualitative, diversitaire. Compétences : - savoir identifier les enjeux posés par le distanciel - en réfléchir les implications
EP 4.4d	Structuration des organismes de formation linguistique	Ce cours touche essentiellement aux fonctions d'encadrement des organismes de formation. Il vise à en appréhender les impératifs formatifs, mais également gestionnaires, comptables, commerciaux, etc., variables selon les statuts des établissements concernés. Il s'agira donc ici d'appréhender ces aspects dans leur diversité institutionnelle, mais aussi d'apprendre à articuler les logiques différentes et souvent contradictoires dans lesquelles les établissements s'inscrivent. On travaillera ici à partir d'exemples diversifiés. Compétences : - connaître les fonctionnements institutionnels d'organismes de formation diversifiés - être capable d'en comprendre les logiques sous-jacentes et de se positionner par rapport à elles.
EP 4.5e	L'apprentissage des langues en contexte scolaire	Ce cours vise à aborder brièvement les principales dimensions de l'apprentissage des langues par un jeune public, et de l'enseignement qui lui est destiné. Après un bref survol des dispositifs institutionnels, on s'interrogera sur les caractéristiques de ce public et on s'intéressera aux différentes modalités mises en œuvre pour y répondre ainsi qu'aux particularités des matériels élaborés en direction des enfants. On abordera également la question de l'enseignement / apprentissage du français en contexte d'insertion scolaire, ainsi que celle de l'éducation plurilingue, permettant d'ouvrir des pistes pour une didactique du plurilinguisme auprès de ces publics. Compétences : - Connaître les caractéristiques de l'enseignement des langues à un jeune public dans différentes situations - Savoir élaborer des activités adaptées.
EP 4.6f	Objectifs spécifiques et langues professionnelle	Après une clarification terminologique concernant les dénominations courantes (français fonctionnel, français sur objectifs spécifiques, français langue professionnelle, etc.), on examinera des situations particulières d'enseignement des langues dans le secteur professionnel. On s'interrogera sur les différents types de réponses méthodologiques qui peuvent y être apportées. On tentera également d'étudier les moyens de construire une progression et de sélectionner des supports adéquats dans ces contextes et pour ces publics. Compétences : - Avoir une représentation clarifiée des caractéristiques de l'enseignement des langues en secteur professionnel, des articulations entre langues, identités, travail - Etre capable de concevoir des activités adaptées

	EP 4.7g	Elaborer des offres et des matériaux d'enseignement et de formation	L'objectif de cet EP est d'amener les étudiants à se construire une démarche qui leur permette de concevoir des outils adaptés d'enseignement des langues dans des contextes identifiés, avec toutes les contraintes que cela comporte, d'un point de vue méthodologique, technique, éthique, politique, etc. Ces outils pourront être testés dans le cadre du stage pratique. <i>Compétences :</i> <i>Savoir élaborer des outils d'enseignement ou de formation contextualisés et adaptés</i>
	EP 4.8h	Offre de formation université partenaire	Les étudiants auront la possibilité de choisir un EP hors maquette dans l'offre de formation d'universités partenaires. NB : ce choix ne sera valide qu'après accord du/de la responsable du parcours
M9.5 Processus de la recherche	EP5.1	Recherche de terrain ou recherche théorique ou stage obligatoire (300h)	Selon le projet professionnel de recherche, le type de recherche souhaitée, il s'agit pour les étudiants d'installer le cadre des démarches ad hoc. Par exemple si la recherche est à caractère théorique ou ne nécessite pas l'intégration professionnelle dans un lieu institutionnel public ou privé, les étudiants n'auront pas de stage à faire. <i>Compétences :</i> <i>Etre capable de mener à bien une recherche modeste de la conception de la question à se poser, en passant par la documentation, les éventuelles enquêtes, afin d'aboutir à des analyses</i>
	EP5.2	TER pré-finalisé	A une date fixée et rendue officielle, les étudiants devront soumettre à leurs encadrants un manuscrit complet, quoique provisoire, de leur travail de recherche. Les encadrants auront préparé avec les intéressés un calendrier rendant possible la réalisation de cet objectif. <i>Compétences :</i> <i>Planifier un travail de recherche dans le temps, et respecter une échéance impérative.</i>
	EP5.3	Carnets d'étude, réflexivité	Les étudiants seront initiés aux coulisses d'une recherche, avec toutes les questions qu'elle peut susciter lors de son élaboration et dans la perspective de prendre conscience de la pluralité des types de recherche, et de savoir situer leur propre recherche. <i>Compétences :</i> <i>Prendre conscience de la diversité des recherches possibles, situer ses propres choix.</i>
	EP 5.4	Travaux d'équipe	Ce cours vise à amener les étudiants à déconstruire l'idée reçue selon laquelle la recherche serait essentiellement une activité solitaire. Pour ce faire, on s'appuiera entre autres sur les séminaires de l'équipe de recherche, rendus accessibles en ligne, mais aussi sur les travaux collaboratifs menés plus largement dans le cadre de la formation

			<i>Compétences :</i> - Acquérir des habitudes de travail coordonné et diversement orienté (critique, concertation, etc.). - Sensibiliser les étudiants aux convergences et différences dans les champs de la didactique des langues et de la sociolinguistique
	EP 5.5	Présentations académiques	Ce cours permet aux étudiants de considérer une production académique, afin de l'étudier de manière approfondie, ainsi que de prendre conscience des normes discursives et rédactionnelles en vigueur en contexte académique. <i>Compétences :</i> - Savoir utiliser les ressources adéquates en vue d'analyser une production scientifique. - Connaître les normes en vigueur tant à l'oral qu'à l'écrit.
M9.6 Travail d'étude et de recherche (TER)		Dépôt du Travail d'Etudes et de Recherche (TER) selon les modalités prévues. <i>Compétences :</i> Rédiger un travail définitif en tenant compte des avis donnés tout au long de son élaboration.	

D – Tableau des modalités de contrôle des connaissances du M2 R

FLE/S Recherche (à distance) : POLDIF - Politiques Linguistiques, Didactique, Interculturel, Francophonies	Coeff.	ECTS	Régime général						Régime spécial d'études					
			Session 1			Session 2			Session 1			Session 2		
			Type contrôle	Type d'épreuve	Durée de l'épreuve	Type contrôle	Type d'épreuve	Durée de l'épreuve	Type contrôle	Type d'épreuve	Durée de l'épreuve	Type contrôle	Type d'épreuve	Durée de l'épreuve
S9 et S10 : formation M2 annualisée		60												
M9.1 Diversité, altérité, francophonies (UE mutualisée)	8	8												
EP1.1 Politiques linguistiques, structurations institutionnelles, problématiques d'intervention en francophonies	4	4	ET	E	DOSSIER	ET	E	DOSSIER						
EP1.2 Plurilinguisme et interculturalité	4	4	ET	E	DOSSIER	ET	E	DOSSIER						
M9.2 Démarches et postures de chercheur (UE mutualisée)	4	4												
EP2.1 Epistémologie	2	2	ET	E	DOSSIER	ET	E	DOSSIER						
EP2.2 Méthodologie	1	1		Val			Val							
EP2.3 Ateliers	1	1		Val			Val							
M9.3 Secteurs de la recherche, insertion professionnelle, accompagnement	7	7												
EP3.1 Institutions, organismes (inter)nationaux	2	2	ET	E	DOSSIER	ET	E	DOSSIER						
EP3.2 Professionnalités	2	2	ET	E	DOSSIER	ET	E	DOSSIER						
EP3.4 Langue étrangère	1	1	ET	E	DOSSIER	ET	E	DOSSIER						
EP3.3 Contextes et évolutions	2	2		Val			Val							
M9.4 Sociolinguistique, appropriation, formation (UE mutualisée - 2 EP au choix)	4	4												
EP4.1a Réflexivité, postures de chercheur, de professionnel et d'apprenant	2	2	ET	E	DOSSIER	ET	E	DOSSIER						
EP4.2b Terrains et pratiques, de l'analyse à l'intervention	2	2	ET	E	DOSSIER	ET	E	DOSSIER						
EP4.3c Distanciels : approches et enjeux	2	2	ET	E	DOSSIER	ET	E	DOSSIER						
EP4.4d Structuration des organismes de formation linguistique	2	2	ET	E	DOSSIER	ET	E	DOSSIER						
EP4.5e L'apprentissage des langues en contexte scolaire	2	2	ET	E	DOSSIER	ET	E	DOSSIER						
EP4.6f Objectifs spécifiques et langue professionnelle	2	2	ET	E	DOSSIER	ET	E	DOSSIER						

EP4.7g Elaborer des offres et des matériaux d'enseignement et de formation	2	2	ET	E	DOSSIER	ET	E	DOSSIER						
EP4.8h Offre de formation université partenaire	2	2	ET	E	DOSSIER	ET	E	DOSSIER						
M9.5 Processus de la recherche	24	24												
EP5.1 Recherche de terrain ou recherche théorique ou stage obligatoire (300h)	6	6		Val			Val							
EP5.2 TER pré-finalisé	9	9	ET	E	DOSSIER	ET	E	DOSSIER						
EP5.3 Carnets d'étude, réflexivité	3	3		Val			Val							
EP5.4 Travaux d'équipe	3	3		Val			Val							
EP5.5 Présentations académiques	3	3	ET	E	DOSSIER	ET	E	DOSSIER						
M9.6 Travail d'Etudes et de Recherche (TER)	13	13												
M9.6 Travail d'Etudes et de Recherche (TER)	13	13	ET	E	DOSSIER	ET	E	DOSSIER						

CC : Contrôle Continu - **ET** : Examen Terminal – **E** : Ecrit – **O** : Oral

E - Maquette de M2 Pro

FLE/S Professionnel (à distance) : POLDIF - Politiques Linguistiques, Didactique, Interculturel, Francophonies	Volume Horaire		
	CM	TD	Total
Pas de S9 et S10 : formation M2 annualisée			329
M9.1 Politiques, institutions, pluralité			90
EP1.1 Politiques linguistiques, structurations institutionnelles, problématiques d'intervention en francophonies	6	24	30
EP1.2 Plurilinguisme et interculturalité	6	24	30
EP1.3 Réflexivité, postures de chercheur, de professionnel et d'apprenant	6	24	30
M9.2 Formation et pluralité			80
EP2.1 Terrains et pratiques, de l'analyse à l'intervention	6	24	30
EP2.2 Distanciels : approches et enjeux	6	24	30
EP2.3 Structuration des organismes de formation linguistique	6	14	20
M9.3 Terrains et publics (2 EP au choix)			60
EP3 Au choix (2 EP parmi 4 EP):			60
EP3.1a L'apprentissage des langues en contexte scolaire	6	24	
EP3.2b Objectifs spécifiques et langue professionnelle	6	24	
EP3.3c Elaborer des offres et des matériaux d'enseignement et de formation	6	24	
EP3.4d Offre de formation université partenaire	6	24	
M9.4 Accompagnement à l'insertion professionnelle			69
EP4.1 Expériences professionnelles et ressources	0	24	24
EP4.2 Insertion professionnelle : réflexivité, analyse et accompagnement aux présentations académiques	0	33	33
EP4.3 Langue étrangère	0	12	12
M9.5 Stage et TER			30
M9.5 Stage et TER	0	30	30
Total général			329

F - Descriptif des enseignements de M2 Pro

M9.1 Politiques, institutions, pluralité	EP 1.1	Politique linguistique, structurations institutionnelles, problématiques D'intervention En francophonies	Ce cours vise à réfléchir les enjeux politiques liés aux langues, tant du point de vue de leur diffusion que de leur appropriation, en s'appuyant plus particulièrement sur le cas du français. Il s'agira notamment de montrer en quoi une politique linguistique est inscrite dans une histoire plus ou moins longue et est toujours une (géo) politique de bien autre chose. Sur cette base, on s'intéressera, de manière critique et historicisante, aux enjeux liés, essentiellement en francophonies : à la structuration institutionnelle du domaine du FLE/S ; aux fonctionnements des réseaux de diffusion et aux différentes fonctions professionnelles qu'ils génèrent, pour en réfléchir les implications en termes d'intervention et de positionnement professionnels. <i>Compétences :</i> - Savoir articuler les problèmes liés aux politiques linguistiques à leurs répercussions dans d'autres domaines. - Connaître l'histoire et la structuration institutionnelle du domaine du FLE en tant que secteur professionnel et être capable d'en interroger les enjeux et les conséquences
	EP 1.2	Plurilinguisme et interculturalité	On travaillera ici sur la question des dimensions linguistiques et culturelles en lien avec la pluralité et la diversité. Après avoir explicité différentes notions (bilinguisme, plurilinguisme, multilinguisme, ...), on s'intéressera aux évolutions de la notion de compétence plurilingue et interculturelle et à ses implications (notamment didactiques) pour différents publics et dans différentes situations. On s'exercera aussi à analyser et à concevoir des démarches permettant de développer modalités d'enseignement ou d'implication cohérents avec une telle approche. <i>Compétences :</i> - Comprendre les enjeux de la pluralité linguistique et culturelle dans les situations d'appropriation - analyser et concevoir différentes modalités de construction d'une éducation plurilingue et interculturelle.
	EP 1.3	Réflexivité, postures de chercheur, de professionnel et d'apprenant	Ce cours s'attachera, en partant plus spécifiquement des propositions de la philosophie herméneutique, à réfléchir la notion de réflexivité, en tant que posture fondamentalement humaine concernant aussi bien le chercheur, que le professionnel et les apprenants. Notamment, différents exemples de démarches et d'outils fondés sur ces approches (approches biographiques, approches artistiques, etc.) seront présentés, situés et interrogés. <i>Compétences :</i> - Connaître les approches herméneutiques

			- Savoir prendre en compte les parcours biographiques des apprenants dans le contexte de la formation linguistique - Savoir réfléchir le parcours du chercheur dans sa propre recherche - Penser ce qui est transversal et spécifique au chercheur, au professionnel et aux apprenants - Connaître et analyser les moyens et méthodologies à mettre en œuvre dans cette perspective
M9.2 Formation et pluralité	EP 2.1	Terrains et pratiques, de l'analyse à l'intervention	En considérant les pratiques et représentations en lien avec un terrain d'enquête, l'objectif est pluriel : construire une enquête, construire des observables, en produire une interprétation, dans la finalité d'intervenir en réponse à des besoins dont la formulation est à questionner. Les implications de ces réflexions au plan de l'intervention professionnelle seront également évoquées. Compétences : - savoir concevoir une observation, une enquête et en étudier les éléments à des fins pratiques d'intervention. - être capable d'élaborer et de mettre en œuvre des outils de recherche (collecte et analyse) adaptés à différents contextes et objectifs.
	EP2.1	Distanciels : approches et enjeux	Cet enseignement propose une réflexion sur ce que l'on appelle le distanciel (habituellement opposé au présentiel), sous l'angle des diverses approches que l'on peut en avoir sur plusieurs plans, dont les plans didactique et sociolinguistique. A partir d'usages situés, cette réflexion vise ainsi à préciser les enjeux notamment en termes de formation / appropriation durable, qualitative, diversitaire. Compétences : - savoir identifier les enjeux posés par le distanciel - en réfléchir les implications
	EP2.3	Structuration des organismes de formation linguistique	Ce cours touche essentiellement aux fonctions d'encadrement des organismes de formation. Il vise à en appréhender les impératifs formatifs, mais également gestionnaires, comptables, commerciaux, etc., variables selon les statuts des établissements concernés. Il s'agira donc ici d'appréhender ces aspects dans leur diversité institutionnelle, mais aussi d'apprendre à articuler les logiques différentes et souvent contradictoires dans lesquelles les établissements s'inscrivent. On travaillera ici à partir d'exemples diversifiés. Compétences : - connaître les fonctionnements institutionnels d'organismes de formation diversifiés - être capable d'en comprendre les logiques sous-jacentes et de se positionner par rapport à elles.

EP 9.3 Terrains et publics (2EP au choix)	EP3.1 a	L'apprentissage des langues en contexte scolaire	Ce cours vise à aborder brièvement les principales dimensions de l'apprentissage des langues par un jeune public, et de l'enseignement qui lui est destiné. Après un bref survol des dispositifs institutionnels, on s'interrogera sur les caractéristiques de ce public et on s'intéressera aux différentes modalités mises en œuvre pour y répondre ainsi qu'aux particularités des matériels élaborés en direction des enfants. On abordera également la question de l'enseignement / apprentissage du français en contexte d'insertion scolaire, ainsi que celle de l'éducation plurilingue, permettant d'ouvrir des pistes pour une didactique du plurilinguisme auprès de ces publics. <i>Compétences :</i> - Connaître les caractéristiques de l'enseignement des langues à un jeune public dans différentes situations - Savoir élaborer des activités adaptées.
	EP3.2 b	Objectifs spécifiques et langue professionnelle	Après une clarification terminologique concernant les dénominations courantes (français fonctionnel, français sur objectifs spécifiques, français langue professionnelle, etc.), on examinera des situations particulières d'enseignement des langues dans le secteur professionnel. On s'interrogera sur les différents types de réponses méthodologiques qui peuvent y être apportées. On tentera également d'étudier les moyens de construire une progression et de sélectionner des supports adéquats dans ces contextes et pour ces publics. <i>Compétences :</i> - Avoir une représentation clarifiée des caractéristiques de l'enseignement des langues en secteur professionnel, des articulations entre langues, identités, travail - Etre capable de concevoir des activités adaptées
	EP3.3 c	Elaborer des offres et des matériaux d'enseignement et de formation	L'objectif de cet EP est d'amener les étudiants à se construire une démarche qui leur permette de concevoir des outils adaptés d'enseignement des langues dans des contextes identifiés, avec toutes les contraintes que cela comporte, d'un point de vue méthodologique, technique, éthique, politique, etc. Ces outils pourront être testés dans le cadre du stage pratique. <i>Compétences :</i> <i>Savoir élaborer des outils d'enseignement ou de formation contextualisés et adaptés</i>
	EP3.4 d	Offre de formation université partenaire	Les étudiants auront la possibilité de choisir un EP hors maquette dans l'offre de formation d'universités partenaires. NB : ce choix ne sera valide qu'après accord du/de la responsable du parcours
	EP4.1	Expériences professionnelle et ressources	Cet enseignement vise à l'élaboration et au questionnement de ressources diversifiées touchant à des parcours et expériences professionnels variés. Il s'agit pour les étudiants de se confronter à des documents, témoignages, évolutions, etc. qu'ils auront choisi de mobiliser et qui relèvent de leurs domaines professionnels.

M9.4 Accompagnement à l'insertion professionnelle			Compétences : - savoir porter un regard analytique et questionnant sur son domaine professionnel, en situant l'action individuelle dans un contexte plus général. - savoir se situer, en termes de projets professionnels, pour être à même d'anticiper des évolutions.
	EP4.2	Insertion professionnelle : réflexivité, analyse et accompagnement aux présentations académiques	Cet enseignement a pour objectif d'accompagner les étudiants dans une approche réflexive de leurs pratiques professionnelles, à partir, notamment, du récit d'éléments saillants de leurs stages et/ou de leurs expériences professionnelles. Cet EP vise également à sensibiliser les étudiants aux attentes et aux modalités de présentations écrites et orales, à la fois dans les domaines universitaire et professionnel. Compétences : - s'entraîner à porter un regard analytique et questionnant sur ses expériences et ses pratiques, de manière à les problématiser, à les réfléchir et, le cas échéant, à les faire évoluer. - connaître et être capable de mettre en œuvre les ressources techniques et stratégiques nécessaires à une présentation de soi ou de son travail dans des contextes universitaires et/ou professionnels.
	EP4.3	Langue étrangère	Ce dispositif vise la mise à niveau des étudiants dont la maîtrise d'une langue étrangère n'est pas suffisante pour la validation du Master. Compétences : - renforcer ses compétences en langue étrangère - acquérir un niveau de maîtrise B2 dans une langue étrangère
M9.5 Stage et TER			Les étudiants doivent conduire un stage de 300 heures minimum en activité professionnelle dans des champs attenants à la formation et à l'intervention linguistique et culturelle. Cette expérience donnera lieu à la production d'un travail d'étude et de recherche. Compétences : - Savoir construire et mener à bien une mission professionnelle - Comprendre et analyser le contexte du stage sur le plan politique, institutionnel et/ou didactique - Savoir rendre compte d'une mission de stage en étayant théoriquement et de manière problématisée l'expérience de terrain.

G – Tableau des modalités de contrôle des connaissances du M2 Pro

FLE/S Professionnel (à distance) : POLDIF - Politiques Linguistiques, Didactique, Interculturel, Francophonies	Coeff.	ECTS	Régime général						Régime spécial d'études					
			Session 1			Session 2			Session 1			Session 2		
			Type contrôle	Type d'épreuve	Durée de l'épreuve	Type contrôle	Type d'épreuve	Durée de l'épreuve	Type contrôle	Type d'épreuve	Durée de l'épreuve	Type contrôle	Type d'épreuve	Durée de l'épreuve
S9 et S10 : formation M2 annualisée		60												
M9.1 Politiques, institutions, pluralité	15	15												
EP1.1 Politiques linguistiques, structurations institutionnelles, problématiques d'intervention en francophonies	5	5	ET	E	DOSSIER	ET	E	DOSSIER						
EP1.2 Plurilinguisme et interculturelité	5	5	ET	E	DOSSIER	ET	E	DOSSIER						
EP1.3 Réflexivité, postures de chercheur, de professionnel et d'apprenant	5	5	ET	E	DOSSIER	ET	E	DOSSIER						
M9.2 Formation et pluralité	15	15												
EP2.1 Terrains et pratiques, de l'analyse à l'intervention	5	5	ET	E	DOSSIER	ET	E	DOSSIER						
EP2.2 Distanciels : approches et enjeux	5	5	ET	E	DOSSIER	ET	E	DOSSIER						
EP2.3 Structuration des organismes de formation linguistique	5	5	ET	E	DOSSIER	ET	E	DOSSIER						
M9.3 Terrains et publics (2 EP au choix)	10	10												
EP3 Au choix (2 EP parmi 4 EP):														
EP3.1a L'apprentissage des langues en contexte scolaire	5	5	ET	E	DOSSIER	ET	E	DOSSIER						
EP3.2b Objectifs spécifiques et langue professionnelle	5	5	ET	E	DOSSIER	ET	E	DOSSIER						
EP3.3c Elaborer des offres et des matériaux d'enseignement et de formation	5	5	ET	E	DOSSIER	ET	E	DOSSIER						
EP3.4d Offre de formation université partenaire	5	5	ET	E	DOSSIER	ET	E	DOSSIER						

M9.4 Accompagnement à l'insertion professionnelle	3	3												
EP4.1 Expériences professionnelles et ressources	1	1		Val			Val							
EP4.2 Insertion professionnelle : réflexivité, analyse et accompagnement aux présentations académiques	1	1	ET	E	DOSSIER	ET	E	DOSSIER						
EP4.3 Langue étrangère	1	1	ET	E	DOSSIER	ET	E	DOSSIER						
M9.5 Stage et TER	17	17												
M9.5 Stage et TER	17	17	ET	E	DOSSIER	ET	E	DOSSIER						

CC : Contrôle Continu - **ET** : Examen Terminal – **E** : Ecrit – **O** : Oral

CALENDRIER UNIVERSITAIRE

Réunions de rentrée des étudiants de L1 de Lettres, Anglais, SDL et Espagnol <i>(obligatoire)</i>	Septembre 2025
Réunions de rentrée des autres formations	Septembre 2025
Réunions d'information sur les modules d'ouverture <i>(obligatoire pour les étudiants de Lettres, Anglais, SDL et Espagnol)</i>	Septembre 2025
Inscriptions pédagogiques	Septembre 2025
Début des cours du 1 ^{er} semestre	A partir du 15 septembre 2025
L'Université fait sa rentrée	A partir du 15 septembre 2025
Vacances d'automne	Du 20 octobre au 4 novembre 2025
Vacances de fin d'année (fermeture des sites d'enseignements)	Du 22 décembre 2025 au 4 janvier 2026
<u>Examens du 1^{er} semestre :</u>	Du 8 au 20 décembre 2026 Du 5 au 10 janvier 2026
Début des cours du 2 ^{ème} semestre	A partir du 12 janvier 2026
Vacances de février	Du 16 au 28 février 2026
Vacances de printemps	Du 14 au 27 avril 2026
<u>Examens du 2nd semestre :</u>	Du 7 au 11 avril 2026 Du 28 avril au 16 mai 2026
<u>Rattrapages (2^{nde} session) :</u>	Du 16 au 28 juin 2026